

Carte tarifaire décembre 2019 d'Eneco Belgium SA du Contrat de fourniture d'électricité verte et belge aux particuliers en Flandre et en Wallonie.

Tous les prix incluent 21% TVA

Prix de l'énergie

REDEVANCE FIXE (€ / an)	CONSUMMATION (€cent / kWh)			
	Compteur simple	Compteur double		Compteur excl. nuit
		HEURES PLEINES	HEURES CREUSES	
50,00	9,31	11,22	7,99	7,99
	TARIF «HEURES CREUSES» SUPPLÉMENTAIRE ! 16,67% de votre consommation au tarif «heures creuses»		TARIF «HEURES CREUSES» SUPPLÉMENTAIRE ! 25% de votre consommation de jour au tarif «heures creuses»	

Coûts externes et taxes sur l'énergie

TARIFS NETS ÉLECTRICITÉ : Utilisation de réseaux de distribution et de transport (montants versés à votre gestionnaire de réseau)								IMPÔTS, TAXES ET MAJORATIONS ÉLECTRICITÉ (fixées par les autorités publiques)		
Gestionnaire de réseau	Frais de distribution (Ccent / kWh)				Frais de transport (Ccent / kWh)	Coût de distribution fixe (€ / an)	Tarif prosummateur ⁽¹⁾ (€ / kVA / an)	Gestionnaire de réseau	Cotisation sur l'énergie (Ccent / kWh)	Cotisation fédérale ⁽²⁾ (Ccent / kWh)
	Simple	Heures pleines	Heures creuses	Excl. nuit						
AIEG	8,36	8,83	6,66	5,74	4,16	26,39	-	AIEG	0,2331	0,3386
AIESH	12,86	13,25	8,47	7,22	4,16	17,86	-	AIESH	0,2331	0,3386
FLUVIUS (GASELWEST)	17,35	17,35	11,65	3,93	2,27	4,67	109,24	FLUVIUS (GASELWEST)	0,2331	0,1651
FLUVIUS (ANTWERPEN)	12,52	12,52	9,40	3,19	2,21	4,67	86,29	FLUVIUS (ANTWERPEN)	0,2331	0,1412
FLUVIUS (IMEWO)	13,78	13,78	9,23	3,21	2,30	4,67	90,15	FLUVIUS (IMEWO)	0,2331	0,1883
FLUVIUS (LIMBURG)	12,06	12,06	9,96	4,28	2,17	5,24	85,49	FLUVIUS (LIMBURG)	0,2331	0,2432
FLUVIUS (INFRAX WEST)	13,55	13,55	10,90	4,67	2,24	5,24	92,83	FLUVIUS (INFRAX WEST)	0,2331	0,1547
FLUVIUS (INTERGEM)	11,74	11,74	7,79	2,76	2,19	4,67	77,21	FLUVIUS (INTERGEM)	0,2331	0,2047
FLUVIUS (IVEG)	13,89	13,89	10,88	4,97	2,49	5,24	98,63	FLUVIUS (IVEG)	0,2331	0,0477
FLUVIUS (IVEKA)	13,85	13,85	9,91	3,40	1,92	4,67	89,79	FLUVIUS (IVEKA)	0,2331	0,0176
FLUVIUS (IVERLEK)	14,28	14,28	9,86	3,35	2,14	4,67	91,42	FLUVIUS (IVERLEK)	0,2331	0,1801
ORES (Brabant Wallon)	10,26	10,93	6,00	4,79	4,16	16,09	-	ORES (Brabant Wallon)	0,2331	0,3386
ORES (Est)	13,77	14,70	8,35	6,70	4,16	16,09	-	ORES (Est)	0,2331	0,3386
ORES (Hainaut électricité)	11,64	12,29	7,60	6,39	4,16	16,09	-	ORES (Hainaut électricité)	0,2331	0,3386
ORES (Luxembourg)	12,16	12,96	7,24	5,77	4,16	16,09	-	ORES (Luxembourg)	0,2331	0,3386
ORES (Mouscron)	10,30	10,95	6,23	5,01	4,16	16,09	-	ORES (Mouscron)	0,2331	0,3386
ORES (Namur)	11,88	12,62	7,18	5,83	4,16	16,09	-	ORES (Namur)	0,2331	0,3386
ORES (Verviers)	13,93	14,75	8,87	7,36	4,16	16,09	-	ORES (Verviers)	0,2331	0,3386
FLUVIUS (PBE)	13,81	13,81	10,56	5,47	2,25	5,24	92,33	FLUVIUS (PBE)	0,2331	0,2832
REGIE DE WAVRE	12,04	12,92	10,10	10,10	4,16	21,09	-	REGIE DE WAVRE	0,2331	0,3386
FLUVIUS (SIBELGAS)	15,54	15,54	11,27	4,10	2,41	4,67	102,49	FLUVIUS (SIBELGAS)	0,2331	0,3309
TECTEO	9,87	11,12	5,65	4,79	4,16	26,69	-	TECTEO	0,2331	0,3386

L'électricité fournie est composée à 100% d'électricité verte produite à partir de panneaux solaires et d'éoliennes en Belgique. Eneco Soleil & Vent Plus est un contrat à durée indéterminée pour lequel les prix énergétiques sont fixes pendant les 3 premières années. Si vous avez un compteur double, 25% de votre consommation de jour sera calculée au tarif heures creuses. Si vous avez un compteur simple, 16,67% de votre consommation sera calculée au tarif heures creuses. Les prix énergétiques sont majorés d'impôts, taxes et suppléments en vigueur et de tous les frais imputés pour l'utilisation du réseau de distribution et de transport ainsi que la contribution énergie verte et/ou cogénération qu'Eneco peut ou doit porter en compte. Les montants repris ci-dessus sont les derniers montants connus. Votre consommation sera toujours calculée sur base des tarifs valables à ce moment-là et, si besoin, de manière rétroactive. Eneco se réserve le droit d'adapter ces coûts en fonction des modifications apportées au cadre réglementaire. Les modifications de ces éléments, pour lesquelles Eneco n'est pas responsable, sont répercutées entièrement sur le Client même rétroactivement. Les prix indiqués sont offerts uniquement aux clients particuliers avec une consommation annuelle d'électricité inférieure ou égale à 50 MWh et une connexion basse-tension avec une capacité de connexion jusqu'à 56 kVA. Pour tous les autres cas, Eneco se réserve le droit d'ajuster vos prix.

- (1) Tarif capacitaire additionnel en Région flamande pour tous les utilisateurs du réseaux possédant une installation de production avec une puissance maximale de 10 kVA avec un compteur d'électricité réversible.
- (2) Pas soumis à la TVA

Carte tarifaire version 011912 pour la Flandre et la Wallonie. / Valable du 1er décembre 2019 au 31 décembre 2019 inclus. / BC_032_011912_FR_ENECO_POWER_PLUS

Redevance de raccordement électricité (Wallonie) ⁽²⁾ (Ccent / kWh)		
		0,075
Contribution Fonds Energie (Flandre) (€ / mois)		
	Tension basse	Tension moyenne
Tarif standard (domicilié)	0,43	153,63
Tarif standard (non domicilié)	8,06	153,63
Tarif consommateur protégé	0,00	0,00
Certificats verts et de cogénération en Flandre (Ccent / kWh)		2,90
Certificats verts en Wallonie (Ccent / kWh)		3,22